

## ETAPES A SUIVRE SUITE AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

### ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION 2022

#### COMMUNES CONCERNEES

Aiglun	Daluis	Massoins	Revest les Roches	Sallagriffon	Villars-sur Var
Ascros	Entraunes	Péone-Valberg	Rigaud	Sauze	Villeneuve d'Entraunes
Auvare	Guillaumes	Pierrefeu	Roquestéron	Sigale	
Beuil	La Croix sur Roudoule	Pierlas	Saint Antonin	Thiery	
Châteauneuf d'Entrau	La Penne	Puget-Rostang	Saint Léger	Touet-sur-Var	
Cuébris	Malaussène	Puget-Théniers	Saint Martin d'Entraunes	Toudon	

#### AVANT LE 20 DECEMBRE

- 1 Réunir le Conseil Municipal avant le 20/12
- 2 Approuver le montant de l'Attribution de Compensation 2022 (cf. **modèle de délibération joint "Révision libre des attributions de compensation" + annexe**)
- 3 Prévoir les crédits disponibles en **décision modificative** au compte 739211 **pour les montants d'AC en négatifs (cf. liste des communes** concernées dans la fiche AC négative)
- 4 Transmettre la/les délibération(s) au **contrôle de légalité**
- 5 **Envoyer** la délibération exécutoire **à la CCAA**

#### AVANT LE 24 DECEMBRE

- 6 **Réaliser les écritures** correspondantes (cf. **process détaillé** dans les fiches AC négative ou AC positive)

## MONTANT DE L'ATTRIBUTUION DE COMPENSATION NEGATIF

### ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION 2022

#### COMMUNES CONCERNEES

Ascros	Daluis	Pierlas	Saint Antonin	Sauze	Villars-sur Var
Châteauneuf d'Entraunes	La Croix sur Roudoule	Puget-Rostang	Saint Léger	Thiery	
Cuébris	La Penne	Roquestéron	Sallagriffon	Toudon	

La CCAA va émettre une annulation des mandats déjà émis concernant les attributions de compensation déjà versées, et un titre complémentaire pour atteindre le montant total de votre attributions de compensation.

Vous devrez de votre côté annuler les titres des attributions de compensation initial 2022 et réaliser un mandat au compte 739211 du montant de la nouvelle AC 2022,

#### EXEMPLES

Par exemple, pour **ASCROS**, la CCAA va émettre une annulation de 3 330 euros (montant initial de l'AC 2022), et un titre de 4 148 euros (montant de la nouvelle AC 2022)

Et la commune d'ASCROS émet une annulation des titres émis sur les attributions de compensation initiales 2022 de 3 330 euros et un mandat au compte 739211 de 4 148 euros (soit 7 478 € au total, montant du FPIC)

Par exemple, pour la commune de **DALUIS**, la CCAA va émettre une annulation de 2 993 euros (montant initial de l'AC 2022), et un titre de 1 722,45 euros (montant de la nouvelle AC 2022)

Et la commune de DALUIS émet une annulation des titres émis sur les attributions de compensation initiales 2022 de 2 933 euros et un mandat au compte 739211 de 1 722,45 € (soit 4 715,25 € au total, montant du FPIC 4 386 € + IRVE proratisé 329,45 €)

## MONTANT DE L'ATTRIBUTION DE COMPENSATION POSITIF

### ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION 2022

#### COMMUNES CONCERNEES

Aiglun	Entraunes	Massoins	Puget-Théniers	Saint Martin d'Entraunes	Villeneuve d'Entraunes
Auvare	Guillaumes	Péone-Valberg	Revest les Roches	Sigale	
Beuil	Malaussène	Pierrefeu	Rigaud	Touet-sur-Var	

La **CCAA** va émettre une annulation des mandats déjà émis concernant les attributions de compensation déjà versées à hauteur du montant du FPIC et IRVE.

**Vous** devrez de votre côté annuler les titres des attributions de compensation initial 2022, à hauteur du montant du FPIC et IRVE.

#### EXEMPLES

Par exemple, pour **AIGLUN**, la CCAA va émettre une annulation de 3 029 euros (montant du FPIC).

Et la commune d'**AIGLUN** émet une annulation des titres émis sur les attributions de compensation initiales 2022 de 3 029 € euros (montant du FPIC)

Par exemple, pour la commune de **BEUIL**, la CCAA va émettre une annulation de 25 292,19 euros ( 25 130 € montant du FPIC + 162,19 € montant IRVE)

Et la commune de **BEUIL** émet une annulation des titres émis sur les attributions de compensation initiales 2022 de 25 292,19 euros ( 25 130 € montant du FPIC + 162,19 € montant IRVE proratisé )